

ALLEMAGNE
D'EST

STAATLICHES FILMARCHIV
der
DEUTSCHEN DEMOKRATISCHEN REPUBLIK

COURT RAPPORT SUR LA BASE ET ACTIVITE DE LA
CINEMATHEQUE D'ETAT DE LA REPUBLIQUE
DEMOCRATIQUE ALLEMANDE.
=====

La base

L'origine des Archives d'Etat du Film de la République Démocratique Allemande fut la remise par le gouvernement de l' U.R.S.S. au gouvernement de la R.D.A. d'une grande collection de films qui se trouvait sur le territoire de la République Démocratique Allemande. Cette remise eut lieu le 29.4.54.

De suite, le gouvernement de la République Démocratique Allemande fournit les fonds et les locaux nécessaires, afin de pouvoir commencer le triage et la conservation des documents précieux. En date du 1.10.55 les Archives d'Etat du Film recurent leur forme juridique actuelle par un décret du Conseil des Ministres de la République Démocratique Allemande. Par conséquent, elles sont personne juridique et organisation bénéficiant d'un budget. Ce budget fait partie de celui du Ministère de la Culture. Leur siège est à Berlin.

Les tâches

Dans le statut des Archives d'Etat du Film établi par le Ministère de la Culture on a stipulé les tâches suivantes:

- "a) compléter la collection d'une façon suivie selon la production cinématographique la plus récente de la République Démocratique Allemande ainsi qu'acquérir et conserver les films les plus importants de la production de l'Allemagne Occidentale et de la production internationale.
- b) trier, analyser et classer le stock de films et les nouvelles acquisitions d'après des aspects artistiques et scientifiques, afin d'être à même d'en utiliser pour la création artistique et pour la science; d'autre part, la collection doit servir pour donner des projections pour la propagation de l'art cinématographique

- 2 -

Le Ministère de la Culture pourra - selon les besoins - imposer d'autres devoirs aux Archives d'Etat du Film."

La direction

Les Archives d'Etat du Film de la République Démocratique Allemande sont gérées par un directeur qui a droit de décider de toutes les affaires des Archives d'Etat du Film. Il en assume personnellement la responsabilité pour l'ensemble des activités des Archives d'Etat du Film. Son remplaçant est le directeur suppléant qui en même temps fait fonction de directeur technique des Archives.

Les finances

Le budget des Archives d'Etat du Film est établi dans un plan qui doit être confirmé par le Ministère de la Culture. Ce budget comprend tous les moyens nécessaires à l'installation et à l'entretien des bureaux et des magasins de film, ainsi que les frais pour le personnel spécialisé, scientifique et technique, pour les employés de l'administration et autres collaborateurs. En outre, une somme très considérable est consacrée pour l'augmentation continue du stock de films, selon les tâches stipulées dans le statut. Des fonds sont également prévus pour des frais de voyage concernant des participations aux congrès et aux conférences internationaux, de même y est déjà incluse la cotisation pour la Fédération Internationale des Archives du Film pour l'an 1956.

Les activités

Les Archives d'Etat du Film de la République Démocratique Allemande se considèrent comme obligatoirement liées aux statuts de la FIAF. Leur tâches principales consistent dans la conservation et l'augmentation de la collection de tous films de valeur historique, artistique et technique. En premier lieu dans l'acquisition et la conservation de toutes valeurs de la production cinématographique allemande. Elles s'efforceront d'entretenir de bons contacts ainsi que des échanges de films avec tous les membres de la Fédération Internationale des Archives de Film. Parmi ses activités comptent également la propagation de l'art cinématographique, par la projection des films dans un but scientifique, instructif, historique, artistique ou pédagogique.

Pour ce qui concerne le détail des travaux des Archives d'Etat du Film de la R.D.A. effectués depuis le XIème congrès de la FIAF il y a lieu de relater ce qui suit: L'enregistrement des films de longs métrages a pu être terminé en général. A cette occasion nous avons pu faire la constatation agréable que des bandes qu'on avait supposé perdu avaient été retrouvées.

L'échange de films de longs métrages sous forme de prêts limitée ou illimités ont pu être commencés et réalisés avec un grand nombre d'Archives membres de la Fédération Internationale des Archives du Film. Les Archives d'Etat du Film de la R.D.A. ont pu passer des conventions d'échange concrètes avec les Archives membres de la FIAF suivantes:

Cinémathèque Française, Paris
Det Danske Filmmuseum, Copenhagen
Centralne Archiwum Filmowe, Varsovie
Statni Filmovy Archiv, Prague
Fonds d'Etat du Film de l'URSS
Museum of Modern Art, Film Library, New York
British Film Institute, Londres
Cinémathèque de Belgique, Bruxelles
Cineteca Italiana, Milano

Au sujet de l'échange nous sommes en correspondance avec d'autres Archives comme:

Deutsches Institut für Filmkunde, Wiesbaden
Historiska Samlingarna, Stockholm
Jugoslovenska Kinoteka, Belgrad

Nous avons également déjà commencé l'utilisation de bandes de valeur historique et artistique en les prêtant aux écoles supérieures, aux instituts scientifiques ainsi qu'aux organisations culturelles.

Le matériel documentaire forme une très grande et précieuse partie de nos Archives; nous avons l'intention, afin de pouvoir le rendre plus accessible à la recherche scientifique, de commencer dès l'année prochaine l'établissement d'un fichier.

Nous avons attaché une importance toute spéciale à l'encouragement de la jeunesse scientifique. C'est ainsi que pendant cette année trois étudiants de l'Ecole Supérieure de l'art Cinématographique (de la faculté de dramaturgie) ont effectué leur stage professionnel aux Archives d'Etat du Film de la R.D.A., de même que deux étudiants de l'Université à Leipzig (de la faculté de philologie germanique), deux étudiants de l'Université à Berlin (de la faculté de philosophie), et deux étudiants de l'Ecole Professionnelle Technique de Cinématographie (de la section de découpage). Les Archives d'Etat du Film ont pu élargir leur relations internationales par des contacts personnels, o.à d. par des visites à la Cinémathèque Française à Paris et Ceskoslovenski Statni Filmovy Archiv à Prague ainsi que par leur participation à la IIIème Semaine Internationale de la Science Cinématographique à Vienne.

Les perspectives

Les activités des Archives d'Etat du Film ont jusqu'à présent remportées beaucoup de succès et ont permis d'acquérir de la considération aussi bien parmi de larges cercles de la population de la R.D.A. que dans les milieux internationaux. Comme le gouvernement de la R.D.A. a tenu compte de ce premier succès il a accordé et fixé d'autres postes de travail dans le budget pour des collaborateurs scientifiques et techniques ainsi que les fonds nécessaires à l'élargissement des bases techniques pour l'année 1957. Ceci permettra aux Archives d'Etat du Film de la République Démocratique Allemande d'achever en 1957 le triage ainsi que le fichier pour la totalité de ses longs métrages et de commencer à établir le fichier des matières pour les documentaires et les bandes de vulgarisation scientifique. Pour l'année prochaine nous désirerons engager des échanges avec les autres Archives membres de la FIAF, avec lesquelles nous ne sommes jusqu'à présent pas encore en relation. Pour ce qui concerne les autres, nous nous proposons d'élargir nos relations.

L'utilisation à l'intérieur de la République Démocratique Allemande des collections se fera dans un cadre important sous forme de cycles, classés d'après des domaines personnels et de différents sujets, afin de rendre accessible à tous les milieux intéressés de la population les chef-d'oeuvres de l'art cinématographique allemand et international et de cette manière donner l'occasion au public à s'instruire.